

Règlement du concours “ les Dénicheurs”

1 - Pour pouvoir participer, vous devez n'avoir jamais été édité officiellement par une maison d'édition (nous acceptons toutefois les candidats qui se sont auto-édités à compte d'auteur).

2 - Vous devez être âgé d'au moins quinze ans.

3 - Vos textes doivent nous parvenir au plus tard le 31 décembre 2018.

4 - Nombre de textes à nous faire parvenir :

- Pour des textes inférieurs à une quinzaine de lignes : 8 textes maximum, 5 textes minimum.

- Pour des textes entre une quinzaine et une trentaine de lignes : 5 textes maximum, 3 textes minimum.

- Pour des textes supérieurs à une trentaine de lignes : 3 textes maximum, 2 textes minimum.

- **Les textes uniques ne seront pas retenus.**

5 - Format :

- Formats acceptés : .pdf, .doc, .rtf (les autres formats ne sont pas acceptés), police 12pt (de préférence en police “Arial” ou “Helvetica”, évitez absolument les polices fantaisies ou de type manuscrite).

- Pour les textes courts, un seul texte par page, pages numérotées de 1 à x.

- Les textes longs peuvent prendre plusieurs pages numérotées de 1 à x avec rappel du titre en pied de page, chaque nouveau texte étant numéroté de 1 à x avec rappel du titre en pied de page.

- Tous les textes doivent mentionner le nom de leur auteur en tête ou en pied de page.

- Vos textes doivent être obligatoirement précédés d'une table des matières récapitulant la liste des textes, votre nom et votre prénom.

- Envoi des textes uniquement par mail et uniquement sur l'adresse : lesdenicheurs@poesieavignon.eu

6 - Présentation de l'auteur :

- Plutôt sous forme de bio que de cv, présentez-vous en quelques lignes.

- Fiche personnelle : nom, prénom, date de naissance, adresse postale complète, adresse mail, (site ou face book si vous en possédez).

7 - Nombre de participants :

- Afin de pouvoir procéder à une sélection sérieuse, seuls les trente premiers candidats seront retenus, la date d'expédition par mail faisant foi. Les participants à la première édition peuvent re-postuler pour celle-ci.

Sélection des textes

Les textes seront sélectionnés par un comité de lecture issu des trois structures organisatrices (poètes, professionnels de l'édition ou de la diffusion, animateurs d'atelier d'écriture, lecteurs professionnels et amateurs avertis).

Au terme de la sélection cinq lauréats seront retenus au sein desquels se dégagera une ou un finaliste. Tous les candidats seront informés par mail des résultats de cette sélection.

Modalités après sélection

Les cinq lauréats dont la ou le finaliste, seront conviés à venir présenter leurs textes à la Maison de la Poésie d'Avignon (nota : nos moyens ne nous permettent pas d'offrir le déplacement et l'hébergement). Les textes pourront soit être lus par leurs auteurs ou confiés à la lecture à des lecteurs ou comédiens. Ces lectures auront lieu à l'occasion du Printemps des Poètes de mars 2019 à la Maison de la Poésie (date encore non définie).

La ou le finaliste sera convié à participer et lire ses textes à la journée Poët Poët lors du festival de Poésie organisé par la Cie Une petite voix m'a dit de Nice à l'occasion du Printemps des Poètes de mars 2019 (date non encore définie). Le trajet Avignon-Nice et l'hébergement sera pris en charge par la Cie Une petite voix m'a dit.

Tous les auteurs retenus bénéficieront d'une page sur notre site comprenant leurs textes, leur bio et leur contact.

Sans aucun engagement de notre part ni de la leur, les textes retenus seront portés à la connaissance des éditeurs de Poésie avec qui nous travaillons régulièrement.

Nota : Seuls les candidats se conformant strictement au présent règlement seront retenus.